بِسمِ اللهِ الرَّحمـــنِ الرَّحِيم

Je commence par le nom de Allah

Ar-Rahman, Ar-Rahim

الحَمدُ للهِ رَبِّ العَالَمِين والصَّلاةُ والسَّلامُ عَلى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللهِ

Louanges à Allah Seigneur des mondes,

que Allah honore et élève davantage en degré

notre maître Mouhammad et qu'Il préserve

sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle

Khoutbah n°300

le vendredi 17 juin 2005

Le Tawhid

–

la croyance en l'unicité de Dieu

Mes frères de foi.

La louange est à *Allah* et que l'honneur et l'élévation en degré soient accordés au Prophète de *Allah*.

Louanges à *Allah* l'Unique, Celui Qui n'a besoin de rien, Celui Qui n'est pas engendré, Qui n'engendre pas et Qui n'a nul équivalent. Je loue *Allah*, *ta^ala*, et je L'implore de me guider sur le chemin de droiture. Je recherche Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche la préservation de *Allah* contre le mal de nos âmes et de nos mauvais actes. Celui que *Allah* guide, c'est lui le bien-guidé ; et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Que l'honneur et l'élévation en degré les plus complets et les plus parfaits soient accordés à notre maître *Mouhammad* le maître des fils de *^Adnan*, celui que *Allah* a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide et annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtiment, appelant à la religion agréée par *Allah* par Sa volonté, le Prophète qui est tel une lumière éclatante et une lune éclairante. *Allah* a guidé par lui la communauté. Il a dévoilé par lui les obscurités. Il a transmis le message. Il s'est acquitté de ce qui lui a été confié. Il a conseillé la communauté. Que *Allah* le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué un de Ses prophètes. Je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, Lui seul n'a pas d'associé. Il a envoyé Son messager avec l'enseignement de droiture et la religion de la vérité. Je témoigne que notre maître *Mouhammad* ﷺ est Son esclave et Son messager. Que *Allah* l'honore ainsi que tous les messagers qu'Il a envoyés.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-^Adhim*.

Allah ta^ala dit dans le *Qour'an* honoré :

{ومن يعمل من الصالحات من ذكر أو أنثى وهو مؤمن فأولئك يدخلون الجنة ولا يظلمون نقيرا}

(*wa man ya^mal mina s-salihati min dhakarin ‘aw ‘ountha wahouwa mou’min ; fa’oula’ika yadkhoulouna l-jannata wa la youdhlamouna naqira)*

[*sourat An-Niça’* / 24] ce qui signifie : « **Celui qui accomplit de bons actes, qu’il soit homme ou femme, et qui est croyant, alors certes ceux-là entreront au paradis** ».

Mes frères de foi, les bons actes, que ce soit la prière, le jeûne, le pèlerinage, la ***zakat*** ou autres, ne seront pas agréés selon le jugement de ***Allah*** sans la foi.

Ainsi, la plus éminente des obligations à l’égard de ***Allah***, c’est de croire en Son unicité et de ne vouer l’adoration, c'est-à-dire l’extrême limite de la crainte et de la soumission, qu’à ***Allah***. En effet, vouer l’adoration à autre que ***Allah*** est une mécréance et la mécréance est le plus grave des péchés que puisse commettre l’esclave. C’est le péché que ***Allah*** ne pardonne pas. Il pardonne moins que cela à qui Il veut parmi Ses esclaves croyants qui ont commis des péchés.

Mes frères de foi, la grande perte, la plus grande catastrophe, c’est de se retrouver hors de l’Islam et de mourir sur cela. Celui qui meurt mécréant aura perdu le bas-monde et l’au-delà. Aucun acte de bien qu’il aura accompli dans le bas-monde alors qu’il était mécréant ne lui sera profitable dans l’au-delà. Et ce, même s’il a fait beaucoup d’actes de bien. ***Allah*** a fait que la condition pour l’acceptation des bonnes actions et des bons actes, c’est la foi. ***Allah ta^ala*** dit dans le ***Qour’an*** honoré :

{قل هل ننبئكم بالأخسرين اعمالا الذين ضل سعيهم في الحياة الدنيا وهم يحسبون أنهم يحسنون صنعا}

(*qoul hal nounabbi’oukoum bi l-‘akhsarina ‘a^mala ; al-ladhina dalla sa^youhoum fi l-hayati d-dounya wahoum yahsabouna annahoum youhsinouna soun^a*)

[*sourat Al-Kahf*] ce qui signifie : « **Dis : ne voulez-vous donc pas savoir qui sont les perdants par leurs actes : ce sont ceux qui ont cru qu’ils agissent en bien dans le bas-monde alors qu’ils sont égarés** ».

A partir de cette ***ayah*** et d’autres, nous avons su que celui qui a accompli de bons actes alors qu’il n’était pas musulman, ***Allah ta^ala*** n’accepte pas ses actes et cet esclave n’aura pas de récompenses dans l’au-delà pour ce qu’il aura accompli.

Mes frères de foi, ***^A’ichah*** la mère des croyants, que ***Allah*** l’agrée, avait un cousin fils de son oncle paternel, qui s’appelait ***^Abdou l-Lah Ibnou Jad^an***. Il lui était arrivé une histoire étrange, qui sert de leçon de morale pour qui veut en profiter. A son début, il était un homme tyran, barbare qui nuisait aux gens. Il s’attaquait à l’un et à l’autre tant que son père l’a haï. Tellement son père l’avait détesté qu’il lui dit un jour devant un groupe de gens : Tu n’es plus mon fils. Il l’a chassé. Cet homme a alors été dégoûté de la vie. Il s’est dit : Comment pourrai-je vivre parmi les gens alors que mon père m’a renié ! Je veux mourir. Il a quitté La Mecque et s’est dirigé vers une montagne dans laquelle il a trouvé une caverne. Il s’est dit : je rentre à l’intérieur et ainsi je pourrai trouver ce qui me soulage de la vie. Il y a pénétré et a trouvé un gros serpent avec des yeux brillants. Il a cru qu’il s’agissait d’un véritable serpent. Il s’en était rapproché. Mais il a vu qu’il s’agissait d’un serpent fabriqué ! Son corps était tout en or. Derrière ce serpent, il y avait les corps d’hommes de grande taille, qui n’étaient pas de cette époque-là. C’étaient des gens qui avaient vécu bien longtemps avant cette époque-là. Il les avait trouvés allongés sur de grands lits. Au niveau de leurs têtes, il avait

trouvé une tablette en argent massif sur laquelle était inscrit leur histoire, c'est-à-dire leurs noms et leurs parcours. Il y avait également ces vers de poésie qui étaient tracés :

Ami, as-tu vu ou entendu un berger

Qui a rendu dans la mamelle ce qui a coulé dans l'écuelle ?!

Ils voulaient dire par cela que nous, notre vie s'est achevée à ce moment-là. C'est comme l'homme qui vient de traire une bête, ce lait qu'il a trait ne retourne pas dans la mamelle de cette bête. Egalement, notre sortie du bas-monde est pareil : nous ne y reviendrons pas pour y œuvrer une seconde fois !

Il a par ailleurs trouvé un tas d'or et un tas d'argent. Il a pris alors de l'or ce qu'il pouvait transporter dans son habit et est revenu auprès de son peuple. Il a alors repris goût à la vie. Il s'est mis à offrir de l'or à celui-là et à cet autre. Les gens l'ont aimé et l'ont placé à leur tête. Il avait obstrué l'ouverture de la grotte afin que nul autre que lui n'y pénètre. Il y revenait de temps à autre pour se servir de ce trésor qu'il avait dissimulé aux yeux des gens. Il s'était mis alors à agir avec bienfaisance envers les gens, il recevait généreusement les invités, et maintenait les liens avec ses proches parents. Il était devenu réputé pour cela parmi les arabes.

Notre Dame *^A'ichah* avait interrogé le Messager de *Allah* ﷺ à son sujet en disant : Ô Messager de *Allah*, mon cousin *^Abdou l-Lah Ibnou Jad^an* faisait telle et telle chose, est-ce que cela lui sera utile au jour du jugement ? Il a répondu :

لا، إنه لم يقل يومًا رب اغفر لي خطيئتي يوم الدين

(*la ; 'innahou lam yaqoul yawman Rabbi ghfir li khati'ati yawma d-din*)

ce qui signifie : « ***Non, il n'avait pas dit un seul jour Seigneur pardonne-moi mon péché au jour du jugement*** ».

Cela veut dire qu'il ne croyait pas qu'il y aura un jour du jugement. Il ne croyait pas en *Allah* mais il était mort incrédule, sur autre que la foi. Sa bienfaisance ne lui sera pas profitable.

Ô croyants, *Allah ^azza wa jall* dit au sujet des mécréants qui ont accompli de bons actes dans le bas-monde :

{وقدمنا إلى ما عملوا من عملٍ فجعلناه هباءً منثورًا}

(*wa qadimna 'ila ma ^amilou min ^amalin faja^alnahou haba'an manthoura*)

[*sourat Al-Fourqan* / 23] ce qui signifie : « **Nous avons fait en sorte que ce qu'ils ont accompli comme actes devienne tel de la poussière éparpillée** ».

Nous demandons à *Allah Al-^Adhim* qu'Il fasse que restions sur notre religion et notre foi, et de nous faire mourir sur la foi complète. Nous Lui demandons de nous faire entrer au paradis sans châtiment.

Voici mes propos et je demande à ce que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous.

www.apbif.org
Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 01 42 62 79 97 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	2, rue Cavé 75018 Paris	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
Rennes	18, rue du docteur Francis Joly 35000 Rennes	02 99 30 25 66
Nancy	201, rue Laurent Bonnevay 54100 Nancy	03 83 96 20 57
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
Strasbourg	29, rue Saglio 67100 Strasbourg	03 88 39 27 57
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
St-Etienne	21, rue Badouillère 42000 St-Etienne	04 77 41 36 97
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Marseille	138, rue de Crimée 13003 Marseille	04 91 62 98 09
Montpellier	560, avenue de Barcelone 34080 Montpellier	04 67 04 10 79
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nîmes	56, galerie Richard Wagner 30900 Nîmes	04 66 64 51 84
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
Toulouse	33 bis, rue Vestrepain 31100 Toulouse	05 61 76 17 16